

**INFOS UTILES :**

**Mairie**

24380 GRUN-BORDAS

☎ 05.53.54.78.25.

📠 05.53.03.49.01

[communegrunbordas@orange.fr](mailto:communegrunbordas@orange.fr)

**Horaires d'ouverture :**

Mercredi :

14 h - 18 h

Jeudi :

9 h à 12 h

17 h - 17 h 30

**Permanence des élus :**

**Le Maire :**

Mercredi 16 h – 18 h

Jeudi 14 h 18 h

et sur rendez-vous

**Première adjointe :**

Mercredi 16 h 30 – 18 h



**C.C.A.S Vergt :**

Aide à la personne

4, rue de la Paix

Tél. : 05.53.54.76.70



**Déchèterie BREUILH (24380)**

05.53.46.35.39

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 8 h à 12 h

et de 14 h à 18 h



**Communauté de communes**

**Pays Vernois**

**et Terroir de la Truffe**

Tél: 05 53 54 35 95

Télécopie: 05 53 54 37 23

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au mardi

et du jeudi au vendredi

de 8h30 à 12h00

et de 13h30 à 17h00.

Le mercredi de 8h30 à 12h00.



## Le mot du Maire :

*Chers habitants de la commune de Grun-Bordas,*

*Dés les premières rencontres entre les onze conseillers que vous avez élus et lors des échanges que nous avons pu avoir avec vous, notre slogan « Vivre ensemble à Grun Bordas » a paru bien adapté.*

*Le Bulletin trimestriel a pour vocation d'être un des supports de ce projet.*

*La nouvelle équipe du conseil municipal, féminisée, rajeunie, composée d'une grande diversité de métiers, et représentant la plupart des lieux dits de la commune va s'attacher à créer du lien entre nous. Parfois nous travaillons à l'extérieur de la commune, souvent nous mettons nos enfants dans des écoles gérées par d'autres collectivités et beaucoup d'entre nous consacrons une grande partie de nos loisirs en familles ou dans des activités en dehors de notre coin de territoire.*

*Pourtant la municipalité garde des fonctions qui visent à préserver notre qualité de vie. Elle veille à faciliter l'accès à notre domicile en gérant au mieux la voirie. Elle s'occupe de l'ensemble des immeubles municipaux (salle des fêtes, restaurant, mairie, église, 4 logements). Elle maintient des relations étroites avec l'école. Enfin par ce premier bulletin nous espérons qu'elle vous apportera des informations que vous attendiez.*

*Bonne lecture.*

**Gilles MOTARD**

## **L'équipe municipale :**

**Gilles MOTARD : Maire** - Les Cordonnères

Agnielle LESIEUR : **Première Adjointe** – Le Bourg

Patrick NICOLEAU : **Deuxième adjoint** - Haut Bordas

### **Conseillers municipaux :**

Bernard SABOURET - Puynaud

Morgane FAURE – La Chancelie

Pierrick MATHIAS – Le Bourg

Marie-Noëlle ROBERT – Les Auzeloux

Pierre-Pascal FEIX – Puyrance

Claudette SIMON - Bordas

Nathalie ALTEA – La Gaumerie

Lucienne JORRAND – La Crêperie Haute

## **Les commissions municipales :**

### **Commission VOIRIE – BOURGS – SENTIERS – DFCI :**

**Gilles MOTARD**, Bernard SABOURET, Lucienne JORRAND, Pierre-Pascal FEIX, Pierrick MATHIAS, Claudette SIMON, Marie-Noëlle ROBERT

### **Commission ACCUEIL – LIENS HABITANTS – RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS :**

**Agnielle LESIEUR**, Marie-Noëlle ROBERT, Patrick NICOLEAU, Nathalie ALTEA, Morgane FAURE, Gilles MOTARD, Lucienne JORRAND

### **Commission BATIMENTS COMMUNAUX – ENVIRONNEMENT :**

**Patrick NICOLEAU**, Marie-Noëlle ROBERT, Lucienne JORRAND, Pierre-Pascal FEIX, Pierrick MATHIAS, Gilles MOTARD, Claudette SIMON, Agnielle LESIEUR, Nathalie ALTEA, Morgane FAURE

## **L'actualité des commissions :**

### **Commission VOIRIE :**

Comme chaque année, le réseau des routes communales va être suivi avec du « rebouchage » là où c'est nécessaire et des travaux plus lourds sur une zone dégradée sur la Chancelie et sur les Auzeloux. Notre groupe aura également à s'assurer du bon suivi de la Nationale 21 par la Direction des routes Centre Ouest (DIRCO), de la départementale de Manzac à Vergt par le Conseil Général et des portions intercommunales (accès au bourg de Grun et route de Vergt par les Cordonnières) par la Communauté de Communes

### **Commission ACCUEIL :**

La commission s'est réunie le 5 mai. A l'ordre du jour : l'élaboration du bulletin municipal. Le choix d'un bulletin trimestriel a été décidé et les différentes rubriques ont été définies. La commission a souhaité que le premier numéro soit édité rapidement, accompagné des trois premiers comptes rendus du Conseil Municipal. Le prochain numéro devrait être publié au mois de septembre.

Nous restons attentifs à vos remarques et suggestions afin de nous permettre d'améliorer ce bulletin.

D'autres projets sont à l'étude, repas des aînés, Noël des enfants, site internet, comité de jumelage...

### **Commission BATIMENTS :**

Création d'un chemin reliant le bourg de Bordas à l'église (passant par le boviduc).

Aménagement du terrain se situant derrière l'église (endroit de rencontre des habitants du village).

Aménagement de la salle des fêtes.

Faire du rez-de-chaussée de l'ancienne poste un lieu de réunion (asso, etc...)

## **L'a vie de l'école :**

La gestion de l'école par la Communauté de Communes donne satisfaction.

Il ne reste pas moins un lien important avec la commune qui se traduit par un service de garderie en progression, une Association des Parents d'Elèves dynamique et des activités pédagogiques tournées vers le village.

Cette rubrique est là pour en parler.



## Histoire :

### La tradition de la plantation du Pin

Vieil usage des fêtes de jeunesse jusqu'au XIXe siècle, le pin, encore appelé « mai » renvoie aux arbres de la Liberté. La plantation du mai ou du mât pavoisé honore désormais les élus et vient conclure le processus électoral par une fête citoyenne.

Après les municipales vont fleurir les mais dans de nombreuses campagnes. Un rituel toujours vivace dans une grande partie du Massif central et du Sud-ouest qui trouve son origine ancienne. Et si aujourd'hui c'est un rite profane, il fut longtemps rite religieux.

En l'espèce la plantation des mais (Corrèze, Périgord, Quercy, sud de la Haute-Vienne) est une cérémonie politique laïque d'hommage à un ou plusieurs élus. Ces arbres dressés sont aussi appelés « arbres d'honneur ». Ils renvoient pour mémoire à une parenté aux arbres de la Liberté qui ont été plantés à plusieurs reprises depuis 1789 et à chaque révolution du XIXe siècle ainsi qu'aux arbres de la paix dressés au lendemain de l'Armistice de 1918 et à ceux qui ont été plantés pour le bicentenaire de la Révolution en 1989.

En général, et jusqu'au début des années 1980, il était d'usage de planter un mai devant la maison de chaque élu du bureau municipal (maire et adjoints) et dans certaines communes devant le pas de porte de chaque élu du conseil. Procédure assez longue, choix d'un arbre, en général un jeune pin au fût bien rectiligne coiffé d'un beau houppier, transport collectif de l'arbre, décoration sommitale avec pavoisement de drapeaux, pancarte tricolore sous le houppier portant une inscription (sorte de dédicace à la personne honorée) et souvent finalisation avec une couronne de feuillage. Lorsque l'arbre est enfin dressé, l'élu offre un vin d'honneur, dans certains cas c'est un repas ou copieux buffet offert à ceux qui ont ainsi pris une part active à cette installation, mais aussi au voisinage.

**Dans le cas d'un mai collectif** dressé devant la mairie par l'ensemble du conseil municipal nouvel élu, les libations sont offertes à tous les électeurs, on chante, on danse même, le mai aux transforme souvent en fête collective et on en oublie même les affrontements passés. La plantation conclut le cycle électoral.



## Plantation du Pin communal – 15 juin 2014

**11 heures** : Plantation du pin devant la Mairie

**11 h 30** : Apéritif

**12 h 30** : Repas à la salle des fêtes offert par l'ensemble des élus.

### Numéros d'urgence

Pompiers.....18  
Gendarmerie Nationale.....17  
Aide d'urgence (SAMU).....15

E.D.F (dépannage).....08-10-33-36-24  
Groupe médical de Vergt.....05-53-54-96-22

TAXI VERNOIS.....05-53-54-74-00

### DENTISTES :

Dr CARCENAC Philippe.....05-53-54-90-48  
Dr FRANCOIS Bernard.....05-53-54-96-22  
Dr REGNIER Anne.....05-53-54-96-22

### DIETETICIENNE :

GUERINEAU Gaëlle.....05-60-72-43-71

MASSEURS KINESITHERAPEUTES :

## Agenda :

### **Dimanche 25 mai : ELECTIONS EUROPEENNES**

Horaires Bureau de vote : 8 h – 18 h

**4 et 11 juin : PREVENTION DES ACTES MALVEILLANTS ENVERS LES SENIORS** organisé par la Gendarmerie de Vergt – Se faire connaître à la Mairie le plus rapidement pour s'inscrire. Le nombre de places est limité.

### **Dimanche 15 juin : PLANTATION DU PIN COMMUNAL**

**Vendredi 27 juin à 18 heures : Fête du Regroupement Pédagogique Intercommunal** (écoles de GRUN-BORDAS, BEAUREGARD ET BASSAC – SAINT MAYME DE PEREYROL) Salle des fêtes – spectacle des enfants suivi de l'apéritif et d'une « auberge espagnole ».

---

## **Vos remarques et suggestions :**

Nous attendons vos remarques et suggestions concernant l'amélioration de ce bulletin mais également vos idées ou questions sur la vie dans notre commune.

Vous pouvez nous en faire part par courriel ([communegrunbordas@wanadoo.fr](mailto:communegrunbordas@wanadoo.fr)) ou en complétant le talon ci-dessous et en le déposant dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Vous pouvez aussi le signer ou le laisser anonyme.

Nous comptons beaucoup sur votre participation.

D'avance merci.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....